



Bruxelles, le 11 décembre 2008
PRE 076/08 (Presse)

La 2917ème session du Conseil de l'Union européenne - **AGRICULTURE et PECHE** - se tiendra le 18 et 19 décembre, dans le bâtiment Justus Lipsius à Bruxelles, sous la présidence de **M. Michel BARNIER, Ministre français de l'agriculture et de la pêche**.

Les points suivants seront examinés lors de cette session:

AGRICULTURE

Points CSA

- Livre vert sur la qualité des produits agricoles : normes de commercialisation, exigences de production et systèmes de qualité
 - *Débat d'orientation*

Point COREPER

- Proposition de règlement du Conseil relatif à la mise en œuvre du Règlement (CE) n° 853/2004 du Parlement européen et du Conseil concernant l'utilisation des substances antimicrobiennes pour la décontamination en surface des carcasses de volailles
 - *Adoption*
- Importation d'aliments, d'animaux et de végétaux: sécurité sanitaire et conformité aux règles communautaires
 - *Adoption de conclusions du Conseil*

PÊCHE

- Proposition de Règlement du Conseil établissant, pour 2009, les possibilités de pêche et les conditions associées pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux communautaires et, pour les navires communautaires, dans les eaux soumises à des limitations de capture
 - *Accord politique*

*

* *

La Présidence tiendra une conférence de presse vraisemblablement le jeudi à l'issue des travaux [+/- 18 h 00] et au terme de la session du Conseil le vendredi.

Les événements publics et conférences de presse peuvent être suivis par transmission vidéo:
<http://www.consilium.europa.eu/videostreaming>